

POTERIE RIPOSTE

Municipales

FERNEY-VOLTAIRE, MARS 2026

L'association Poterie Riposte s'est constituée en mars 2020, lors des dernières élections municipales.

À l'époque, les ferneysien-nes ont pris conscience qu'une partie de leur territoire (15%) n'appartenait plus à la Ville, mais à une Société Publique Locale – la SPL Terrinnov –, créée par la communauté d'agglomération du Pays de Gex afin de conduire un développement maîtrisé à l'entrée du Pays de Gex.

Sur une partie de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Ferney-Genève-Innovation gérée par cette SPL, à l'entrée de ville située au lieu-dit La Poterie, un gigantesque centre commercial devait être construit par le promoteur Altarea Cogedim. L'important prix de vente du terrain de la Poterie devait financer la construction des équipements publics indispensables au regard du nombre de logements prévus par ailleurs dans la ZAC.

De nombreuses crises sont venues enrayer le bon déroulement anticipé par les élu-es. Le COVID, la guerre en Ukraine, et l'inflation du coût des matériaux qui s'en est suivie, ont gravement renchéri les projets des différents promoteurs de la ZAC.

D'autre part, le modèle consumériste des centres commerciaux est devenu obsolète, supplanté par les achats en ligne et les habitudes prises pendant la pandémie. Ce changement sociétal a empoisonné le projet d'Altarea-Cogedim.

Enfin, la prise de conscience de ce programme à l'entrée de Ferney-Voltaire, l'opposition des ferneysien-nes à ce projet surdimensionné et imposé, ainsi que les différents recours juridiques entamés par Poterie Riposte ont participé au retrait officiel du promoteur Altarea Cogedim en septembre 2023.



Le site de la Poterie à Ferney-Voltaire, en friche depuis fin 2022

Élaboration d'un projet alternatif

La mobilisation des citoyen-nes de Ferney-Voltaire, du Pays de Gex et de Suisse voisine contre le méga-projet de centre commercial ne s'est pas uniquement concrétisée par une opposition intense (interventions dans la presse, manifestations, nombreux courriers aux préfet-es, aux élu-es, stands sur le marché, etc.) mais aussi, par l'union autour d'une proposition alternative positive.

Dans une démarche participative, aidée par des professionnels en urbanisme bénévoles, l'association Poterie Riposte a organisé plusieurs ateliers de réflexion qui ont débouché sur une proposition de projet alternatif, à la fois idéal et néanmoins réaliste au regard des enjeux socio-économiques et écologiques actuels, propres à la Ville de Ferney-Voltaire.

Ce projet alternatif, publié en novembre 2022 sous la forme d'un journal et exposé en Assemblée Générale quelques jours plus tard à un public très nombreux, a été accueilli avec grand intérêt, tant par les ferneysien-nes que par de multiples professionnel-les et militant-es, en France et en Suisse voisine. Il a fait l'objet d'une large couverture de presse.

La proposition a été transmise individuellement à tou-ttes les élu-es du Pays de Gex et du Grand Genève. À l'exception de certains élus de Genève et de la commune de Meyrin, ainsi que du soutien exprimé par les élus de l'opposition à Ferney-Voltaire, le silence a été retentissant.

État des lieux

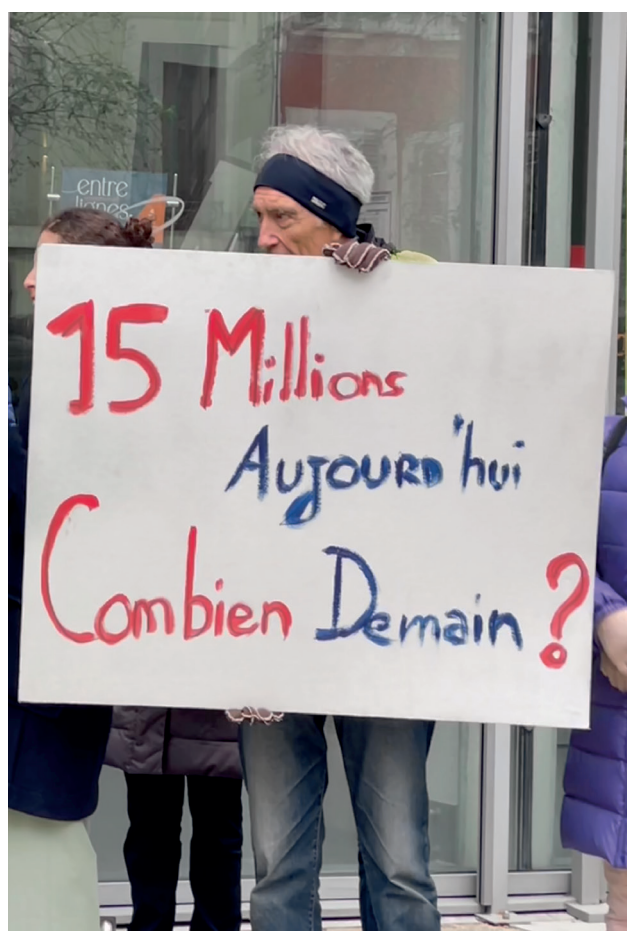
En juin 2024, à l'issue de nouvelles consultations, la SPL a retenu un collectif d'opérateurs

pour s'entendre sur un nouveau projet à La Poterie: Mercialys et Sogeprom.

La commune de Ferney-Voltaire a refusé de nous intégrer sous une forme quelconque, même minimaliste, dans l'élaboration d'un nouveau cahier des charges, malgré les demandes de la SPL.

Le 26 novembre 2025, le Conseil communautaire de l'agglomération a voté la qualification d'un périmètre élargi de La Poterie et de la douane en Grande Opération d'Urbanisme (GOU). Le Conseil municipal ferneysien a adopté cette GOU à la séance du 9 décembre, avec d'importantes réserves. Il semble enfin que la SPL a signé, fin décembre, une promesse de vente avec les promoteurs Mercialys, Sogeprom et GA Smart Building.

Quelle sera la suite?



Manifestation devant la CAPG le 24 avril 2024

Situation financière très dégradée de la SPL Terrinnov à fin 2025 Qui rendra des comptes et quand ?

Depuis quelques années, Poterie Riposte a communiqué auprès des citoyens ses préoccupations sur la situation financière de la SPL Terrinnov. Dès sa conception en 2014 et malgré un mandat ambitieux d'aménagement des 65 ha de la ZAC, la SPL fut très faiblement dotée en capital sur la base d'un parti-pris d'autonomie financière, le projet de méga centre commercial d'Altarea devant équilibrer le tout.

La SPL n'a pas plus tenu compte de ces préoccupations que des avertissements donnés par la Chambre régionale des comptes en 2022 qui signalait, entre autres, la faiblesse de l'engagement d'Altarea. Le fait est que ce promoteur n'a pas réitéré la promesse de vente en décembre 2022. Son retrait ne fut acté par la SPL qu'en octobre 2023. En février 2024, la SPL fut incapable de faire face à une première échéance bancaire. Pour éviter une mise en faillite, la CAPG (Communauté d'Agglo du Pays de Gex), actionnaire principal à hauteur de 60% a été obligée de se plier aux exigences des banques, en apportant à la SPL un premier soutien de 15 millions d'euros en juin 2024, sous forme de «prêt de trésorerie», consolidé par la suite en «emprunt» à moyen terme jusqu'en 2034.

Parallèlement, les états financiers font apparaître une potentielle «perte à terminaison» c'est-à-dire à la clôture du projet en 2037, évaluée pour le montant à 8.7 millions. Ce montant

est susceptible de varier au fil du temps selon l'évolution de la concession d'aménagement ; à l'origine aucune perte n'était anticipée.

Les banques de la SPL regroupées en pool, mené par la Caisse des Dépôts, ont obtenu par ailleurs, en plus des hypothèques sur les terrains de Très-la-Grange, la garantie solidaire de la CAPG pour 9 millions. Cela s'ajoute à une garantie bancaire de 12.5 millions déjà en place.

Poterie Riposte s'interroge sérieusement sur les capacités de remboursement de la SPL, qui a, en outre, des obligations de financement d'équipements publics sur la ZAC. Jusqu'à la fin 2025 peu de réponses ont été produites ou des réponses partielles, qui ne sont pas rassurantes pour la population de Ferney-Voltaire. Une grande question subsiste, et nos prochains élus seront amenés à devoir y répondre:

La valeur marchande des terrains est-elle suffisante pour couvrir les 102 millions d'endettement reconnus fin 2024 (85 millions d'emprunts bancaires, frais d'aménagement, frais financiers, etc.) ?

Sources : États financiers audités de la SPL Terrinnov de 2023 et 2024 ; diverses notes de synthèse du Conseil communautaire du Pays de Gex sur l'activité de la SPL Terrinnov, de 2023 à 2025



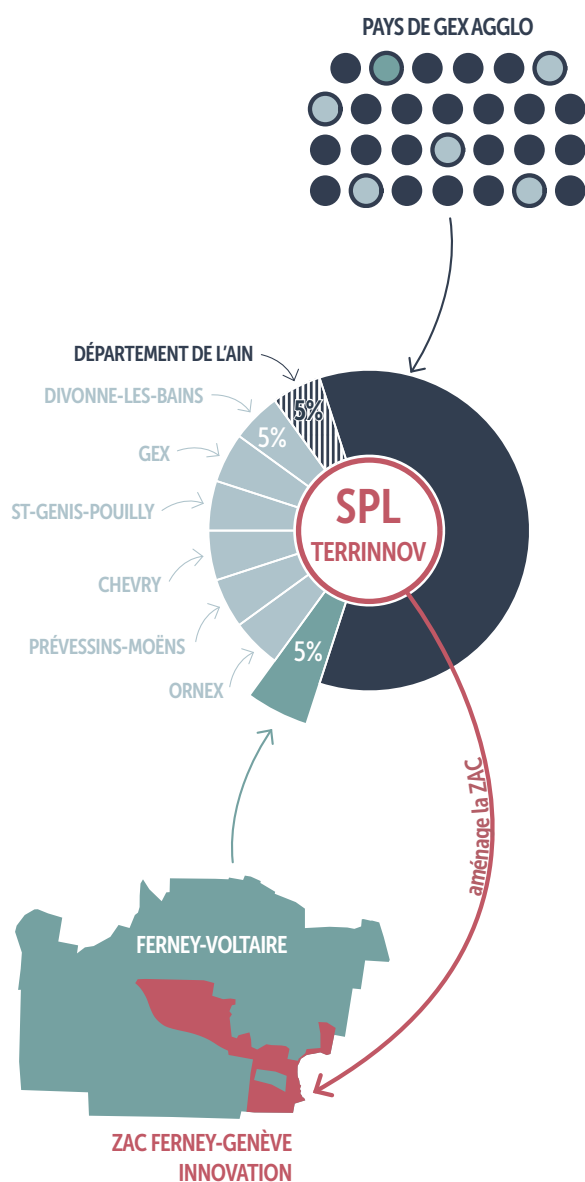
Avant d'être rasée, la Poterie était une zone d'activités fonctionnelle mixte. On y trouvait, entre autres : un restaurant, un pub, un garagiste, mais aussi une église communautaire ; des bâtiments d'apparence ordinaire, mais qui auraient pu être valorisés, grâce à un urbanisme attentif, méticuleux et soucieux de l'environnement.

Qu'est-ce que la SPL Terrinnov ?

La Terrinnov est une société publique locale (SPL), c'est-à-dire une société anonyme (SA) **exclusivement publique**. Elle a été créée à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (Pays de Gex Agglo) afin de **faciliter les opérations d'aménagement** et d'action au sein de la ZAC Ferney-Genève Innovation, sans s'y limiter.

En tant qu'**aménageur** de la ZAC, la SPL Terrinnov :

- réalise et conduit les études urbaines ;
- acquiert (par achat direct ou par voie d'expropriation) ;
- puis revend des terrains à des promoteurs ;
- assainit et aménage les sols ;
- peut procéder à la démolition des bâtiments existants.



Tristes constats

«Toute intervention n'est pas possible, souhaitable ou admissible partout (...). Intervenir sur le territoire, c'est intervenir sur quelque chose qui est déjà un produit, qui résulte déjà d'une longue série de processus, bref, qui est déjà humanisé»¹

André Corboz, historien de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme

En 2020, des habitant-es se sont uni-es pour lutter contre un projet de centre commercial géant qui devait occuper toute la surface du secteur dit de la Poterie à Ferney-Voltaire. Des éléments «culturels» y étaient intégrés pour attirer le chaland et prolonger son temps de consommation.

En mai 2023, Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire déclarait : «ce projet, je vais le défendre avec conviction, et je le défends pourquoi ? Parce qu'il ne faut pas se tromper de cible aujourd'hui, on ne doit pas se tirer dessus, notre concurrent direct, c'est Genève, en face de nous, c'est Balexert.»

En septembre 2023, Altarea, prenant acte des multiples difficultés dues aux changements du contexte économique et social, s'est retiré du projet. À l'inverse, les élus du Pays de Gex ont poursuivi leurs ambitions d'aménagement démesuré. Pourtant, la prudence aurait dû prévaloir dès le début des réflexions sur la ZAC, en envisageant de possibles évolutions ou retournements de situation. Un des éléments du contre-projet de Poterie Riposte reposait précisément sur le principe de construction en modules évolutifs, afin de pouvoir s'adapter à des perspectives incertaines.

Les bilans annuels présentés au conseil municipal de Ferney-Voltaire par Vincent Scattollin, président de la SPL, ne mentionnent jamais les erreurs stratégiques de cette société. Les projets, coulés dans le béton, semblent immuables, en dépit du ralentissement de l'économie, de l'inflation et du rétrécissement du marché de l'emploi en Suisse. Sans même parler des inquiétudes liées au changement climatique, à la géopolitique ou à l'environnement dégradé par la volonté d'une croissance sans limite.

L'entrée de ville de Ferney est désormais une énorme friche, longée d'une route embouteillée du matin au soir et seules quelques ferneysien-es se souviennent encore de l'importante partie en pleine terre nourrissant la végétation.

En juin 2024, dans le cadre d'un Budget Participatif annuel à Ferney-Voltaire, l'association proposait encore, grâce au travail de jeunes architectes bénévoles, un «lieu animé» à la Poterie. L'idée était de réhabiliter provisoirement une partie du bâtiment du cinéma aujourd'hui à l'abandon, pour un coût minimum, avec des matériaux de récupération.

Cet endroit aurait pu accueillir une «bibliothèque d'objets»-telle La Manivelle à Genève-, un café, un espace de

seconde main... Il aurait donné au cinéma un environnement convivial et ouvert au lieu d'une zone déserte et inhospitalière. Le président de la SPL souhaitait lui-même soutenir des activités pour animer le site avec des baux précaires en concertation avec la Ville de Ferney-Voltaire. Ce projet a été refusé sans même avoir été étudié en Commission consultative citoyenne, conduite par Pierre-Marie Philipps, au motif que le bâtiment, situé à la Poterie, n'était plus géré par la Ville.

Prochainement, le périmètre (agrandi) de La Poterie portera le label de GOU (Grande Opération d'Urbanisme). Cette qualification rassemblera un très grand nombre d'acteurs, privés et publics, de la Ville à l'État ainsi que des promoteurs... L'ensemble sera coordonné par la communauté d'agglomération du Pays de Gex.

Il est temps que nos futur-es élu-es renoncent à la stérile compétition à laquelle ils se livrent en permanence et qu'ils trouvent enfin les voies d'une collaboration avec les habitant-es et les Associations qui les représentent. Nous espérons également que la Grande Opération d'Urbanisme - dont le futur programme n'est pas encore communiqué-, sera conforme aux engagements politiques pris par les partenaires du Grand Genève, dont font partie le Département et la Région Rhône-Alpes, et qu'il portera la vision d'une réelle transition écologique et sociale.

1. André Corboz, «Aptitude territoriales, logiques concurrentes et implications politiques du projet d'urbanisme», *Spazio e Società*, Italie, 1993



Extrait de la proposition pour un projet transitoire à la Poterie

Quelles implications du « Grand Genève » pour Ferney-Voltaire ?

Le 1^{er} projet d'agglomération franco-valdo-genevois en 2007 mettait en évidence deux visions: d'une part l'aménagement des espaces urbains et ruraux transfrontaliers –urbanisme, mobilité, environnement et paysage–, et d'autre part, le développement équilibré et solidaire fondé sur des politiques de services - économie, social, logement, agriculture, formation, culture, santé, sécurité, articulées à la vision spatiale des territoires.

En juin 2025, le 5^{ème} projet d'agglomération (PA5) sollicite un cofinancement des régions pour 56 mesures représentant un total de 536 millions de francs suisses. De fait, les projets d'aménagement sont essentiellement tournés sur la mobilité: Léman Express, transport publics, voie verte, interface modale, réaménagement routier.

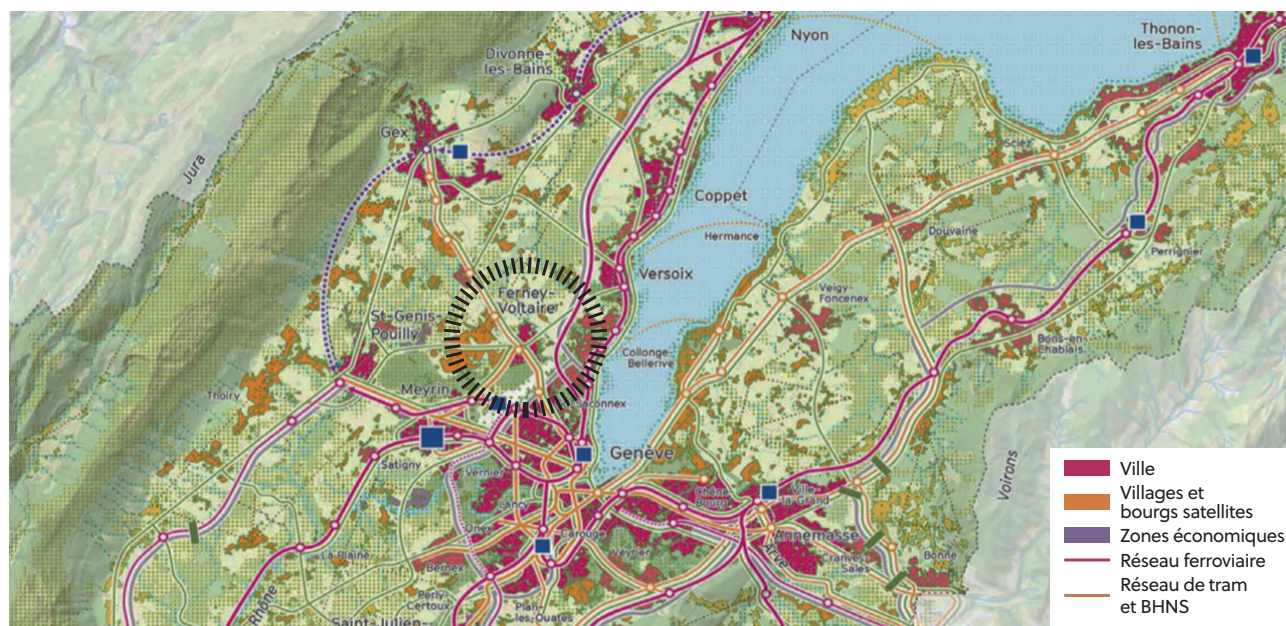
Le bilan sur 5 générations de projets (2007 à 2025) fait l'objet de débats et d'évaluations contrastées. Car depuis 2007 la répartition des subventions par territoire semble inégale: 28% côté français, 12 % pour le district de Nyon, alors que Genève prend la plus grande part, 67%.

Le site de La Poterie et la Charte du Grand Genève

La Vision Territoriale Transfrontalière (VTT) décline aujourd'hui les objectifs de la Charte du Grand Genève, signée en janvier 2023, autour de deux axes: la primauté du socle du vivant (biodiversité et paysage) et une métropole rééquilibrée (économie, logement et emploi). La Charte évoque également une évolution possible vers une gouvernance capable de promouvoir la transition écologique. Le contre-projet alternatif élaboré par Poterie Riposte en 2022, au cours d'un processus participatif, se situe pleinement dans les valeurs et objectifs des principes de la Charte en transition du Grand Genève¹ et de la VTT², contrairement au développement voulu par la SPL Terrinnov sur La Poterie.

Pour une régénération du tissu économique locale

Si le secteur de La Poterie est affecté à une zone d'activités, en raison de la «courbe de bruit» au Nord de l'aéroport, cela ne doit pas de facto conduire au développement d'un pôle d'activités démesuré, déconnecté des tissus urbains de Ferney-Voltaire. Ce «fatalisme», qui abandonne toute idée d'urbanité au profit d'un empilement de fonctions commerciales et consuméristes, est d'un autre temps. Pourtant, l'Association Poterie Riposte a tenté à plusieurs reprises de



Extrait de la carte de synthèse de la VTT du Grand Genève à horizon 2050, Ferney-Voltaire / Pays de Gex et cœur d'agglomération

présenter un autre modèle aux autorités municipales et à la SPL, qui ont obstinément refusé d'en discuter.

Nous apprenons fin novembre 2025 que la donne est en train de changer. L'incapacité de la SPL dans son pilotage sur ce secteur va être remplacé par une nouvelle procédure. Il s'agit d'une «Grande Opération d'Urbanisme» (GOU) devant faciliter un développement sur un plus grand périmètre. La Ville de Ferney-Voltaire sera alors privée de son autorité sur l'aménagement urbain pour le secteur Sud-Est, puisque la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (CPAG) se substitue à la Mairie de Ferney, via la GOU, pour accorder les permis de construire. A ce jour, le projet de développer une zone d'activités commerciales (ZAC) demeure dans un épais brouillard. En l'état, la GOU ne dit pas son programme, ni sa vision, ni le projet qu'elle entend conduire sur fond anti-démocratique. Comment les habitants de Ferney peuvent-ils croire à l'existence d'une telle gouvernance entre Mairie, CAPG et Grand Genève? Aucun dialogue réel n'existe avec la population, indispensable pour co-construire un projet de cette ampleur, en sachant qu'il va englober un périmètre élargi entre la douane, la Poterie et le cordon vert-bleu du Gobé. Pourtant il faudra bien discuter des activités mixtes, socialement et économiquement abordable pour les petites et moyennes entreprises, intégrer des commerces de proximité dans une nouvelle structure urbaine en relation avec le voisinage. De même que l'interface modale de la nouvelle douane, comme espace public majeur, porte d'entrée de Ferney-Voltaire. Cette planification nécessite une large concertation, inscrite dans le discours du «Grand Genève en transition».

Pourquoi le projet d'agglomération n'atteint pas la réalité ferneysienne ?

S'appuyant sur 20 ans de coopération, le Projet d'agglomération 2025 se veut politiquement en phase avec les besoins et la cohérence qui sont indispensables aujourd'hui: urbanisation, transport, paysage et environnement à l'aune de

la transition écologique. Malgré une Feuille de route validée le 15 novembre 2024 par l'assemblée du GLCT³, on constate que les disparités économiques et sociales sont récurrentes entre les régions et les politiques publiques. Les souhaits demeurent mais peinent à se concrétiser. Les incohérences se multiplient: renvoi des élèves frontaliers français de la scolarité suisse ; impossible accord sur la formation des infirmières provoquant un transfert d'emplois en faveur de Genève ; refus populaire suisse en 2017 de co-financer des P+R en terre savoyarde qui permettraient de diminuer les flux du trafic motorisé passant les frontières⁴. On relève également la problématique de redistribution du «Fond Frontalier», dont la Compensation financière genevoise (CFG) reste insuffisante pour rééquilibrer les charges publiques des communes françaises, dues à la croissance inégale de la région. Ces exemples démontrent les difficultés à réunir les politiques publiques de part et d'autre des frontières, et la distance qu'il reste entre le dire et le faire.

Sur la mobilité, les indicateurs restent souvent négatifs, malgré de très louables efforts en direction d'une «agglomération transfrontalière rééquilibrée, qui repense la répartition des activités et des services dans le Grand Genève pour favoriser la qualité de vie et contribuer au bien-être de la population». La signature récente d'un accord transfrontalier sur le financement d'infrastructures de mobilité⁵ augure d'une volonté à saluer, dans la nécessité de rééquilibrage régional, bien qu'une certaine incertitude demeure, conditionnée au vote populaire genevois.

Le secteur de la Poterie à Ferney-Voltaire, comme son péri-urbain, font pleinement partie de l'agglomération du Grand Genève, ce que ne semble percevoir ni comprendre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, qui reste bloquée sur un modèle monofonctionnel de développement fondé sur la concurrence, l'accumulation et la consommation, alors que le méga-centre commercial projeté s'est éteint dans sa première version⁶.

Le site de La Poterie sera intégré dans le grand périmètre d'aménagement prévu par la GOU. Fera-t-elle référence aux valeurs de la Charte du Grand Genève en transition et de la VTT? Nous continuerons à exiger pour que nos propositions, jusque-là restées sans réponse de la part de la SPL et du CLCT, soient enfin prises en compte. Nous continuerons à soutenir une «agglomération multipolaire, compacte, verte et solidaire». Nous insisterons sur la nécessaire cohérence entre discours et actions, face aux réalités de terrain, à La Poterie comme dans la Ville de Ferney-Voltaire.

1. Les vertus d'une économie circulaire sont avancées par le Forum de l'agglomération, soutenues et affichées par le GLCT, soit: sobriété, économie d'usages et économie de la fonctionnalité.

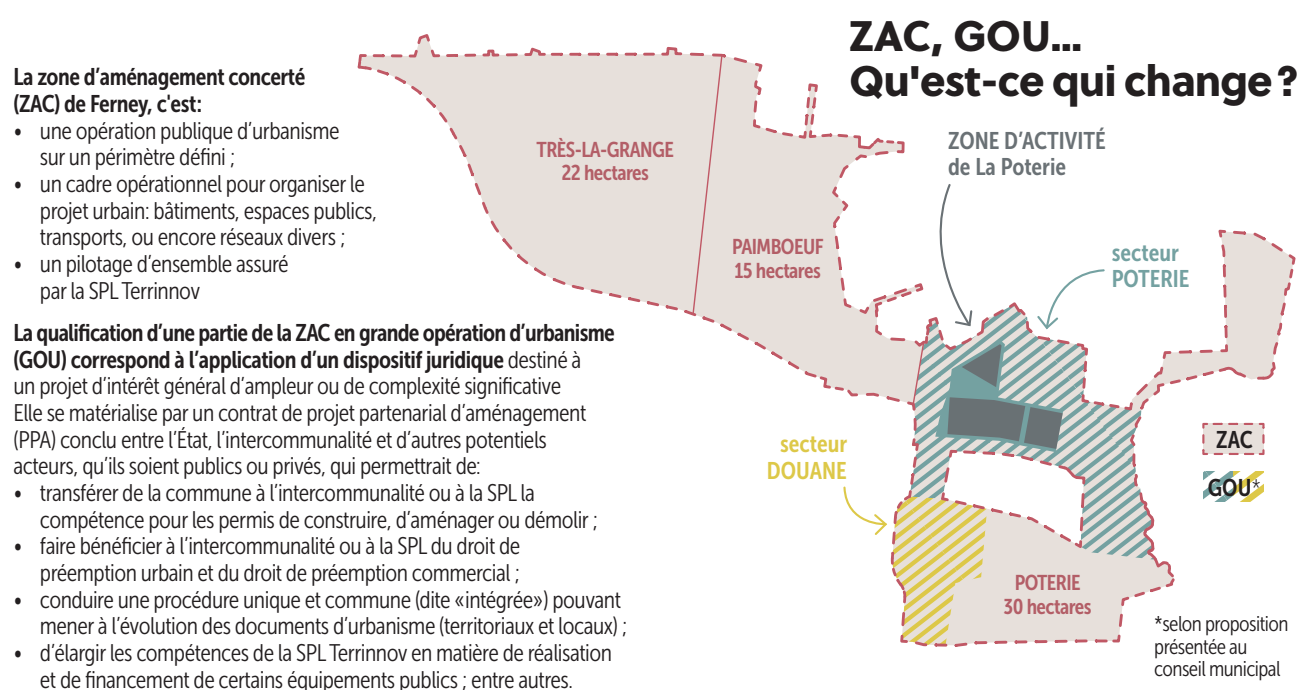
2. Le sol comme ressource, une économie de proximité, un bâti à taille humaine, une mixité d'activités, des connexions inter-quartiers, l'eau comme source du vivant, le végétal comme adaptation au changement climatique.

3. Document du Grand Genève: «Métropolisation, équilibres territoriaux et leviers d'action»

4. Les flux de véhicules franchissant les frontières sont chiffrés à 650 000 véhicules/jour.

5. 12 lignes de transports collectifs transfrontaliers et 9 lignes de rabattement sont planifiées à l'horizon 2027, ainsi que la construction de parc-relais (P+R).

6. La Société publique locale Terrinnov (SPL) dans la ZAC de Ferney a abandonné son premier projet de 63'000 m², comme expliqué ailleurs.





Crise du logement, crise du commerce. Quelles solutions ?

À l'initiative de Poterie Riposte, la journaliste du quotidien *Le Monde* Isabelle Rey-Lefebvre fut invitée le 13 novembre dernier pour débattre de la problématique du logement.

Beaucoup d'intérêt fut manifesté par l'assistance. Voici le résumé de l'intervention qu'elle nous a livrée.

Le logement n'est pas une marchandise comme les autres: c'est un bien commun qui doit servir à loger les habitants à un prix accessible, en n'absorbant pas plus de 25% de leur revenu, dans un environnement de qualité et dans des immeubles socialement mixtes. Car la mixité est garante d'une cohésion sociale et du bon fonctionnement des villes et des quartiers. Or, nous vivons une crise du logement qui s'aggrave au fil des ans:

- une crise d'accessibilité financière qui bloque l'accès à la propriété et alimente un sentiment de déclassement ;
- avec des prix qui évoluent à un rythme déconnecté des revenus: en 25 ans, entre 2000 et 2025, le prix du mètre carré s'est apprécié, hors inflation de 88%, le revenu moyen de seulement 13%!

Les écarts de revenus se sont creusés: les 10% des ménages les plus modestes ont, en 2022, un niveau de vie inférieur à ce qu'il était en 2008, tandis que les 10% les plus aisés ont vu le leur s'envoler. Gabriel Attal, éphémère premier ministre, parlait, à juste titre, d'une smicardisation des français. Il y a ceux qui galèrent à trouver un logement et ceux qui les accumulent: 3,5% des français, soit un million de ménages, détiennent chacun plus de 5 logements: ce parc concentré entre quelques mains constitue entre 50% et 60% des locations privées des centres des grandes villes comme Paris, Lyon ou Bordeaux.

Une autre raison de la crise, rarement soulignée, est le démantèlement méthodique des politiques sociales du logement à travers toute l'Europe.

Le vent libéral a commencé à souffler sur l'Europe avec Margaret Thatcher, en 1979, et son «right to buy» donnant au locataire le droit d'acheter le logement social qu'il occupe. Pour la seule Angleterre, 1,9 million de logements sociaux ont ainsi été vendus avec une réduction moyenne de prix de 44%, soit un transfert de 196 milliards de livres passés du public au privé puisque, aujourd'hui, 40% de ces logements sont loués sur le marché privé.

A Berlin, dans les années 1990, c'est le maire (socialiste) qui a cédé des dizaines de milliers de logements municipaux à des fonds privés ou des sociétés cotées comme Deutsche Wohnen ou Vonovia. Cette cession massive a été motivée par le fort endettement de la Ville et le mauvais état de ce parc, notamment celui situé à Berlin Est. Aujourd'hui, dans cette ville où 80% des ménages sont locataires, la colère gronde: ils ont, le 26 septembre 2021, organisé un référendum pour

demande d'exproprier une douzaine de sociétés détenant plus de 3000 logements chacune, représentant un total de 243 000, et de les remunicipaliser. Ils ont remporté ce référendum avec 60% des votes et se battent, aujourd'hui, pour le transformer en projet de loi contraignant.

Les solutions déjà à l'œuvre en Europe

Une solution est de couper court à la spéculation en mettant hors-marché le plus grand nombre possible de logements: qu'ils deviennent tout simplement invendables, inaliénables sur le marché privé.

Trois modèles sont déjà à l'œuvre en Europe:

- le logement social (18% du parc des résidences principales, en France),
- le Community Land Trust, formule développée aux USA et adaptée, en France, sous la forme d'Organismes de Foncier Solidaire, où terrain, propriété du trust, et murs des appartements, propriété de leurs occupants, sont distincts
- les coopératives d'habitants (très développées en Suisse, 5% et bientôt 10% à Genève, 25% à Zurich!). Dans cette dernière formule, les habitants sont à la fois locataires et sociétaires de leur coopérative, avec voix au chapitre et, surtout, l'initiative collective et participative lors de la création d'immeubles permettent d'atteindre un art de vivre ensemble rarement vu ailleurs: salles communes, jardins, terrasses, buanderies conviviales, paliers avec placards et salons partagés, chambres voire appartements d'hôtes...

La capitale autrichienne Vienne est, aussi, un exemple très inspirant d'une politique du logement résolument mixte et abordable, menée depuis 1920: la Ville détient 22% des logements, des coopératives à but non lucratif, 20%, et y habitent 60% des viennois, riches et moins riches, dans les mêmes quartiers et immeubles. Ici, pas de ghetto de pauvres ni de riches et une ville qui figure, depuis de nombreuses années, à la première place des palmarès des villes du monde où il fait bon vivre.

Retrouvez son dernier livre :

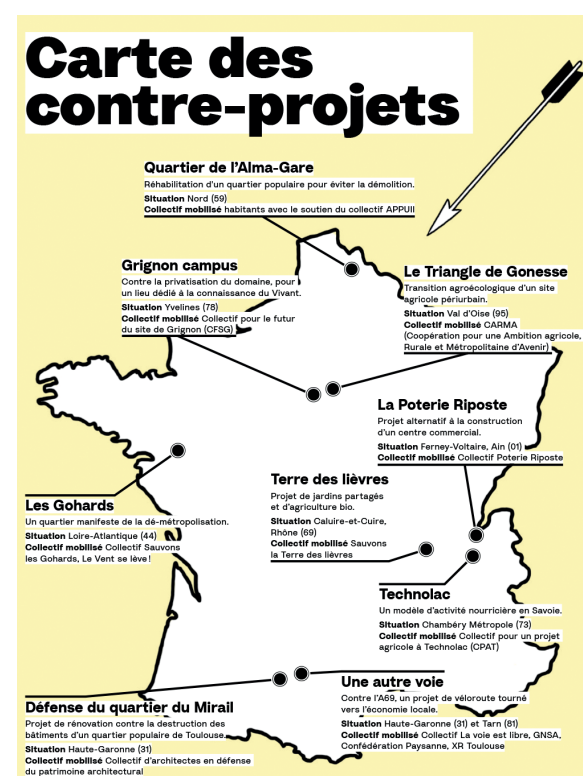
Isabelle Rey-Lefebvre, *Halte à la spéculation sur nos logements! Les solutions pour habiter à nouveau les villes*, aux éditions Rue de l'Échiquier, 2024



Poterie Riposte est fière que son contre-projet ait été choisi pour faire partie de l'exposition itinérante *Penser le contre réaliser le pour*.

Cette exposition est issue d'un groupe de réflexion entre La maison de l'architecture Archipel, le mouvement de la Frugalité heureuse et créative et le groupe Territoires frugaux.

L'exposition est à voir à Lyon jusqu'au 31 mai 2026!



Dans le hors-série «De la lutte à la victoire» sur les luttes locales (été 2025), le magazine Socialter a publié une carte des contre-projets, dont la Poterie.

Cette carte met bout à bout une réalité politique simple. Nous sommes nombreux et nombreuses, partout en France, à nous organiser contre des projets imposés, à défendre notre droit à un aménagement raisonné et concerté!

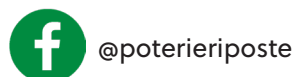
Nous continuerons à vous informer, à ne pas laisser les élu-es et les promoteurs avancer avec, comme seul objectif, la rentabilité financière.

Les élections de mars 2026 permettront-elles aux candidats d'appréhender vraiment des enjeux porteurs d'améliorations et d'espoir pour les prochaines années?

Nous avons encore besoin de vous !

Pour un quartier désirable à la Poterie Adhérez à l'association

Montant de l'adhésion : 10 euros
IBAN : FR76 1027 8073 6300 0221 7600 135



contact@poterie-riposte-ferney-voltaire.fr
www.poterie-riposte-ferney-voltaire.fr

